

COMMUNIQUÉ

Oui à une vraie baisse des taxes auto

Malgré le fait que le peuple bernois a voté le 13 février 2011 pour baisser les taxes auto, les tribunaux et le Conseil-exécutif de gauche ont décidé de faire revoter la population, pour d'évidentes raisons politiques, car cette décision déplaisait.

L'UDC Jura bernois appelle la population de la région et de toutes les régions du canton à se mobiliser pour confirmer le résultat du 13 février 2011. En effet, dans 8 cercles électoraux sur 10, le projet populaire a devancé le projet du Grand Conseil. Seule Bienne (de peu) et Bern-Mittelland (clairement) ont préféré le projet du Grand Conseil.

Or, le projet populaire réduit de manière sensible la taxe auto, à savoir de 33%. A titre d'exemple, une Volkswagen Golf coûtera un peu plus de 400 francs au lieu de plus de 600 francs par année. Chaque ménage dans les régions où une voire plusieurs voitures sont indispensables pourra apprécier cette baisse. La mini-baisse du projet du Grand Conseil (5%) est presque ridicule et personne ne la remarquerait dans son budget.

En réalité, les régions urbaines dans lesquelles une voiture n'est pas nécessaire puisque les transports publics y sont denses, risquent d'imposer leur vision aux régions comme la nôtre. Pourtant, les transports publics qui bénéficient fortement aux villes sont aussi payés solidairement par les campagnes. Il est donc nécessaire de se mobiliser pour que les automobilistes de nos régions bénéficient d'un coup de pouce bienvenu. Cette baisse sera sensible pour les individus concernés, mais tout à fait acceptable pour l'ensemble du canton puisque la perte théorique s'élève à peine à 1% du budget cantonal. De plus, avec un tarif plus avantageux, il est fort probable que davantage de véhicules seront immatriculés dans le canton, ce qui réduira lesdites pertes.

Pour ces raisons, l'UDC Jura bernois dit oui au projet populaire, non au projet du Grand Conseil et inscrit une croix au projet populaire (à droite) à la très importante question subsidiaire.

UDC Jura bernois

29 août 2012

www.udcjb.ch